

TIZI-OUZOU

Commémoration du 50^e anniversaire de l'assassinat de Abane Ramdane à Larbaâ-Nath-Irathen

Dans le cadre de la préservation de la mémoire collective, l'Organisation des moudjahidines (ONM) organisera des activités commémoratives à l'occasion du 50^e anniversaire de l'assassinat de Abane Ramdane.

Abane Ramdane, un «rassembleur des forces patriotiques nationales, architecte du congrès de la Soummam et initiateur de l'idée de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur et du politique sur le militaire». Ces

festivités commémoratives se dérouleront à la capitale (Alger), à Larbaâ-Nath-Irathen sa région natale, et au village d'Azouza où il naquit le 10 juin 1920. Au menu du programme élaboré par les organisateurs : visite et dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe du chahid au cimetière El-Aliâ.

Une conférence-débat à la bibliothèque d'El-Hamma, Alger. Projection vidéo du film Argaz ammi de Osmani Ahoène, suivi d'un débat à la Maison de la culture

Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, au centre culturel H'sen-Mezani de Larbaâ-Nath-Irathen et au village natal du chahid Azouza. Militant du Parti du peuple algérien (PPA), membre de l'Organisation secrète (OS), architecte du congrès de la Soummam avec son compagnon Larbi Ben M'hidi (le 20 août 1956). Abane Ramdane sera assassiné le 27 décembre 1957 au Maroc (Tétouan).

Hamid Meradji

DRAA-EL-MIZAN

La population commence à craindre le blocage

L'installation de l'exécutif communal de l'APC de Draâ-El-Mizan, qui tarde à voir le jour, est le sujet de discussion de la majeure partie des habitants.

Croyant, naïvement, que les tiraillements lors de la campagne électorale allaient prendre fin dès l'annonce des résultats finaux, c'est, au contraire, à une situation inextricable et jamais imaginée qu'a donné naissance cette élection ; c'est une nouvelle expérience pour les uns et les autres. Après une première tentative avortée, beaucoup de spéculations et rumeurs se propagent quotidiennement sans pour autant comprendre la réalité

des choses ; cela est, malheureusement, identique également chez les intéressés eux-mêmes. Personne ne sait de quoi est capable l'autre.

Une «multitude» de prétendants aux différents postes pour la gestion de la commune, et dire que cette mission est plus que délicate voire même «infernale» du fait qu'un travail de titans attend les «malheureux» élus qui y siégeront dans les différentes commissions.

Rappelons à nos lecteurs que trois partis (FLN, PT, RCD) ont chacun obtenu deux straprotons et les cinq autres restants sont revenus au parti vainqueur le FFS en l'occurrence, ce qui lui donne une majorité relative. Si la présidence de l'APC revient de plein droit au candidat réélu, M. Didouche en l'occurrence, la situation demeure floue quant à l'installation de l'exécutif communal à cause de l'intransigence des deux parties en conflit. Ayant signé un pacte (et non un acte notarié) entre eux, ces trois partis exigent qu'on leur cède les trois premières vice-présidences.

Proposition ou exigence que le parti socialiste rejette en bloc. Qui est le perdant ? La population évidemment. Pour cette raison, ces élus intronisés par cette même population doivent impérativement chercher un dénouement heureux à cet épineux problème.

«Composer avec tel ou tel parti n'est pas notre problème, alliance ou pas, ça ne nous regarde pas, ce qui nous intéresse, c'est la bonne marche de notre commune, nous ne voulons pas d'une APC sans exécutif» nous déclare un mordru de l'ESDEM, équipe locale de football. **Slimane S.**

APC D'AZAZGA

Le RCD se passe d'alliance pour désigner l'exécutif

Bien que ne détenant que la majorité relative à l'APC d'Azazga (5 sièges sur 11), le RCD a réussi à faire voter la délibération portant désignation de l'exécutif de l'APC, animé à 100% par ses élus.

Ce qui n'était pas du tout évident au départ compte tenu de la configuration politique de l'assemblée composée de 2 élus FFS, 2 FLN, 1 RND et 1 PT.

Le poste de premier vice-président est revenu à Arhab Mohand qui aura à s'occuper du volet social et culturel. Cette vice-prési-

dence a eu l'aval de 8 élus sur 11, 1 voix contre et 2 abstentions. Le même vote a sanctionné la troisième vice-présidence (urbanisme et aménagement du territoire) confiée à Messaoudi Hocine. La deuxième vice-présidence (économie et finances) est revenue à Akhmoum Amar, avec 9

voix contre deux abstentions. Dans l'optique de l'exécution de son ambitieux programme électoral, l'exécutif communal est vite passé à l'action en réunissant, la semaine dernière, les services techniques de la daïra, une prise de contact préliminaire à l'élaboration de fiches techniques, après avoir entamé ce qu'on appelle ici le diagnostic participatif avec le déplacement dans les villages et quartiers. Cela, après avoir réuni l'ensemble des fonc-

tionnaires de la commune ainsi que les chefs d'établissement en tant que partenaires au développement.

L'urgence des urgences sera, selon un membre de l'exécutif communal, «l'éradication de ces plaies qui enlaidissent la ville» avec tous ces nids-de-poule, cauchemars des usagers de la RN 12, et le revêtement de la chaussée en ville, complètement défoncée des suites des travaux d'assainissement. Ainsi, les

risques de blocage sont à écarter dans cette commune, assurent les membres de l'exécutif communal. Un sentiment que l'on a retrouvé chez certains élus des autres partis politiques qui disent «placer l'intérêt général au-dessus de tout autre considération».

Ce qui ne les empêche pas, affirmant-ils, de jouer pleinement leur rôle d'opposants démocratiques «en dénonçant toute forme d'irrégularité». **S. Hammoum**

AIT-TOUDERT

L'exécutif communal installé

Le spectre du blocage qui guettait la commune d'Ait-Toudert, dans la daïra de Ouacifs, n'a duré que le temps que les ardeurs des uns et des autres se soient estompées.

En effet, les élections municipales du 29 novembre dernier ayant octroyé au FFS une majorité relative de trois sièges sur les sept que compte l'assemblée, les quatre autres ayant été

équitablement répartis (un siège chacun) entre le RCD, le RND et deux listes indépendantes, il fallait au parti d'Ait-Ahmed, qui a perdu à l'occasion la majorité absolue de cinq sièges qu'il avait durant le mini-mandat (2005/2007), composé avec un autre partenaire sous peine de s'exposer à un blocage. A un certain moment, juste au lendemain du scrutin, cette perspective était sur toutes les lèvres à plus forte raison que les quatre listes ayant obtenu les quatre sièges ont initié une sorte d'opposition. Mais l'initiative n'a pas résisté aux appétits de certains qui, en parallèle,

négoiaient en catimini qui la première vice-présidence, qui la seconde. Ce qui a, en quelque sorte, donné du répit au maire et à ses deux adjoints qui attendaient que leur hameçon accroche avec le minimum de concessions. Ce qui interviendra puisque l'élu du RND, qui est en fait un ancien transfuge du plus vieux parti d'opposition, se mettra du côté de la majorité relative, en contrepartie de la seconde vice-présidence. Et la première réunion de la nouvelle assemblée qui s'est tenue ce dimanche et consacrée à l'installation de l'exécutif et des diverses commissions de

AIT-BOUMEHDI

L'APC peut entamer son travail

Le scrutin du 29 novembre dernier ayant accouché d'une véritable mosaïque au niveau de l'Assemblée communale d'Ait-Boumehti, deux sièges sont revenus respectivement au RCD et à une liste indépendante pilotée par un ancien militant du parti de Saïd Sadi et néanmoins figure de proue du défunt mouvement citoyen de Kabylie, alors que le FFS, le RND et l'ancien maire qui s'est présenté à titre d'indépendant ont obtenu chacun des trois sièges restants.

Beaucoup d'appréhension était de mise parmi la population, surtout que la campagne électorale fut marquée par une vive concurrence, qui a outrepassée parfois les règles en usage en pareille circonstance. Le poste de maire ayant été attribué au RCD, dont la liste a coiffé sur le fil la liste indépendante avec seulement

31 voix de plus, il restait la composition de l'exécutif. Et à ce stade, tous les regards étaient braqués sur la capacité du nouveau jeune maire Moussa Haroune à transcender les considérations, lui qui devait opter pour des choix qui feraient inévitablement autant de mécontents que d'heureux, tant l'animosité entre

certain élus, parmi les prétendants à la coalition avec le maire, n'a pas baissé. Lui qui privilégie la raison au détriment de toute autre considération a, aussitôt installé dans ses fonctions, mis tout le monde, les différents protagonistes notamment, à l'épreuve du temps jusqu'à ce que les ardeurs des uns et des autres s'estompent et que l'animosité baisse. Au bout, l'option a été retenue d'une alliance avec l'ancien camarade du parti qui s'est vu octroyé la première vice-présidence.

Une alliance scellée officiellement hier dimanche lors de la toute première réunion de la nouvelle assemblée, consacrée à l'installa-

tion de l'exécutif et la mise sur pied des diverses commissions.

Ainsi prend fin un feuilleton qui aura passionné plus d'un durant près d'un mois et qui consacra, peut-être, la réunion de la grande famille du RCD, laquelle a fait face, ces derniers temps, à la dispersion de ses rangs pour des considérations subjectives.

Un RCD dont la commune d'Ait-Boumehti a toujours constitué l'unique chasse-gardée au niveau de la région de Ouacifs ; les deux autres communes voisines relevant de la même daïra ayant de tout temps été acquises au FFS.

T. K.

CONSTANTINE

Terrible accident à Sidi-Rached

Le pont de Sidi-Rached est-il en voie de devenir maudit pour ses usagers piétons ?

En effet, quelques jours seulement après l'accident qui a coûté la vie à un quinquagénaire, le pont de Sidi-Rached a été de nouveau le théâtre d'un autre drame presque dans les mêmes conditions et au même endroit. Un accident, survenu avant-hier vers les coups de 17h15, a fait un mort et un blessé, jetant émoi et consternation parmi la population de la ville des Ponts. Les passants ont assisté en cette heure de pointe à une scène aussi spectaculaire que dramatique puisque l'accident a entraîné la mort d'un homme âgé de 45 ans (B. M.), projeté par-dessus le pont par un véhicule de type Hyundai break qui a heurté un autre passant sur le trottoir avant de s'arrêter contre un poteau d'éclairage public.

La victime, retrouvée par les éléments de la Protection civile du côté du mausolée de Sidi-Rached, a rendu l'âme au CHU d'Ibn Badis. Une foule s'est vite rassemblée sur les lieux de l'accident alors qu'un bon nombre de jeunes étaient descendus sous le pont pour donner un coup de main aux sapeurs-pompiers à la recherche d'une autre victime potentielle puisque des témoins oculaires ont indiqué qu'une fillette a été aussi éjectée par ce véhicule. Une enquête a été diligentée par la police pour déterminer les conditions de ce drame.

Rappelons que cet accident est le deuxième du genre en si peu de temps après celui survenu le 23 novembre dernier au même endroit et qui a provoqué la mort d'un quinquagénaire.

Saisie de 1,5 kilo de kif

La brigade des stupéfiants de la sûreté de Constantine a saisi, dans le courant de la semaine dernière, une quantité de l'ordre de 1,5 kilo de kif traité et ce, suite à l'arrestation d'un dealer, lequel a dénoncé son fournisseur.

Selon la cellule de communication de la sûreté de cette wilaya, les éléments de cette brigade qui ont arrêté le 15 décembre dernier et en flagrant délit A. B. (33 ans), dealer attiré du bidonville dit «Auto traction», sis à proximité du siège de l'entreprise Comamo, en possession de 35 grammes de kif en morceaux, destinés à la commercialisation, ont rendu une souricière à son fournisseur.

La quantité saisie constitue en effet la commande passée par le dealer après son arrestation auprès de son fournisseur. Il s'agit de A. M. (40 ans), originaire de Ain-M'illa qui a été arrêté aussitôt à la gare routière est. Les deux meix en cause ont été présentés le 18 décembre dernier au parquet et placés sous mandats de dépôt.

L. H.

SIDI-BEL-ABBÈS

Des élus de l'APC de Sidi-Chaïb contestent l'actuel président

Une vingtaine de jours après l'investiture du P/APC de Sidi-Chaïb, d'obédience FLN, parti qui a dans la localité remporté la majorité des sièges, des membres de la composante de l'APC (FLN, RND et FNA) ont fait part de leurs contestations par le biais d'une pétition dont une copie a été adressée à la Maison de la presse hier, quant à la désignation du maire actuel.

En effet, quatre membres sur les sept élus maintiennent leur décision d'empêcher l'actuel P/APC de prendre les rênes de la commune, justifiant leur opposition par le fait que ce dernier a déjà assumé les mêmes fonctions au sein de ladite commune sans que celle-ci n'ait connu un développement ou une réelle prise en charge des problèmes de sa population. C'est au vu des résultats enregistrés à la fin de son mandat que les contestataires disent refuser la désignation de l'actuel président afin, ajoutent-ils, de remettre les rênes à un autre élu de la même obédience.

Les signataires de la pétition sollicitent M. le wail pour prendre en considération leurs doléances pour une meilleure prise en charge des problèmes de la commune.

A. M.